

Martinique
☎ 05.96.70.04.67

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guadeloupe
☎ 06.90.12.80.93

♦ **Réunion de la
Compagnie de
Marie Reine des
Cœurs :**

☞ *Vendredi 5 novembre*
17h30 : Chapelet

et confessions
18h00 : Messe
18h45 :

Conférence spirituelle
19h45 : Repas

☞ *Vendredi 3 décembre*

♦ **Journée de travaux:**
Samedi 13 novembre

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

♦ **A Cayenne : Chapelle
Saint Joseph (14, rue
Saint Joseph, Cité
N'Zila)**

☞ *Messe du 1er
dimanche de l'Avent,
le dimanche 28
novembre à 10h00*

☞ *Messe pour la fête
de Noël*

♦ **Conférence à 19h15 à
la chapelle.**

☞ *Vendredi 12 novembre*
☞ *Vendredi 17 décembre*

♦ **Réunion de la Com-
pagnie de Marie
Reine des Cœurs**

*à 18h00 à la
chapelle.*

☞ *Vendredi 5 novembre*
☞ *Vendredi 3 décembre*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique

☎ 05.96.70.04.67
Chapelle
N. D. de la
Délivrande
64, rue Moreau-de-
Jonnès
97200 Fort-de-France

Dimanche et fêtes : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
➤ confessions dès 6h30

- ♦ **En semaine :** 6h30
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** jeudi à 7h15 (*chapelet*)
- ♦ **Confessions et permanence :** tous les jours de 7h30 à 10h30
- ♦ **Catéchismes :** mercredi de 14h30 à 16h30 (*prieuré*)

Guyane

☎ 05.96.70.04.67

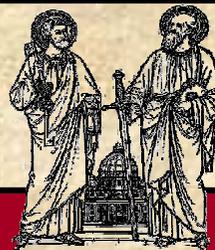
♦ **Messe et confessions:**
selon le programme ci-dessus.

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93
Chapelle
N. D. de
Guadeloupe
5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche à 7h00** (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ♦ **En semaine :** **lundi** à 6h30
vendredi à 18h30
samedi à 18h
- ♦ **Confessions :** avant ou après chaque messe
- ♦ **Catéchismes :** le samedi de 8h30 à 9h30
- ♦ **Permanence :** le samedi de 9h30 à 12h00

N° 129



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

**Novembre
2010**

Le mot de notre fondateur

« Combien croient pouvoir se contenter d'une instruction religieuse reçue avant l'âge de onze ans, âge où l'on est bien incapable de posséder une science profane parfaitement ! S'il est vrai que la religion est naturelle à l'homme et qu'à l'âge où les passions n'ont pas encore obscurci l'intelligence, l'élévation de l'âme vers Dieu est facile et spontanée, la vraie science qui fonde la conviction, qui permettra de résister aux assauts intérieurs et extérieurs du démon et du monde, est impossible à acquérir à cette époque de la vie. »

Lettres Pastorales et Ecrites

- ♦ un éditorial du prieur,
 - ♦ les réponses aux questions des lecteurs,
 - ♦ la chronique des événements passés au prieuré,
 - ♦ les exemples édifiants d'un saint du mois,
 - ♦ les horaires habituels et les prochains rendez-vous.
- A ce bulletin seront joints des fiches :
- ♦ de catéchisme pour adultes,
 - ♦ d'histoire de nos Iles,
 - ♦ des offices du mois.

Bonne et fructueuse lecture. ♦

Père Chrissment

UN NOUVEAU BULLETIN

Vous le remarquez : le format du bulletin du Prieuré a changé. Non seulement le format, mais aussi le contenu. En effet, quel est le but de ce bulletin ? D'une part assurer une communication avec vous, chers fidèles et amis, d'autre part vous offrir la possibilité d'éclairer vos intelligences par le rappel de la bonne doctrine. C'est ce que nous espérons avec cette nouvelle édition qui devient mensuelle, gratuite et plus développée.

Sa petite taille vous permettra de l'emporter partout avec vous : à la maison, au travail, à l'école...

Ne le jetez surtout pas ! Faites-le plutôt passer à un parent ou un ami : il peut lui faire du bien.

Vous trouverez dans chaque numéro :

- ♦ une citation de notre fondateur, Mgr Lefebvre,



Jésus prêchant

REPONSES AUX LECTEURS

Vous pouvez faire parvenir vos questions par courrier au prieuré ou dans la boîte aux lettres (bientôt installée) prévue à cet effet à la procure.

Que fait-on d'un objet béni qui ne sert plus ?

Puisque l'objet est béni, il doit être effectivement traité avec soin et respect. S'il ne peut plus servir et qu'on doit s'en débarrasser (par exemple, un chapelet qui n'a plus tous ses grains, ou un crucifix en fer très rouillé), il convient soit de le brûler, soit de l'enterrer. Si cepen-

dant l'objet a perdu de façon notable sa nature (par exemple un chapelet où il manque la moitié des grains, ou encore un crucifix sans la traverse), on peut se contenter de le jeter, puisqu'en perdant sa forme il perd aussi sa bénédiction. A noter aussi qu'un objet mis en vente perd sa bénédiction.

LA VIE DU PRIEURÉ



Le 29 septembre, fête de Saint Michel Archange, le frère Gérard-Marie a renouvelé ses vœux de religion pour une période de trois ans. Confions-le à Notre Dame pour qu'il continue à seconder l'apostolat des Pères avec le même enthousiasme pendant encore de longues années.



Avec la rentrée, ce sont plus de 50 enfants qui viennent apprendre les grandes vérités de la foi chrétienne.

LE SAINT DU MOIS

Martin (316-397), né en Pannonie (Hongrie) de parents nobles et païens, fut élevé à Pavie (Italie), où il fut touché des vertus et des exemples des Chrétiens, si bien qu'à 10 ans il fut inscrit parmi les catéchumènes. A 15 ans, pour suivre l'ordre de l'empereur Constance et de son père, il fut enrôlé dans la cavalerie romaine. Au milieu de sa vie de soldat, il s'ef-

força de pratiquer l'idéal de la vie évangélique, à l'admiration de tous. Par un hiver rigoureux, Martin rentra dans Amiens. Il aperçoit à la porte de la vie un mendiant presque nu. Pris de pitié, le jeune officier saisit son glaive et divise son manteau de service en deux parts, et en donne une au mendiant.

La nuit suivante, pendant le sommeil, le Christ lui apparaît en songe : les anges plaçaient sur ses épaules le manteau donné au mendiant, et le Sauveur leur disait : « Martin, encore catéchumène, m'a fait don de ce vêtement ». A son réveil, Martin désira ardemment le baptême et il jura de

donner toute sa vie au Seigneur qui récompense si merveilleusement ce qu'on fait pour lui.

Après son baptême, il quitta l'armée et se mit au service de Saint Hilaire, évêque de Poitiers. Il retourna en Pannonie où il eut le bonheur de convertir sa mère, mais son père s'obstina dans son impiété. De retour auprès de Saint Hilaire, il se fit remarquer par sa sainteté et ses miracles, notamment la résurrection de



SAINT MARTIN
Apôtre des Gaules
Fête le 11 Novembre

morts. On le força à accepter de devenir évêque de Tours, où il continua à mener une vie toute monastique.

Une nuit, Satan apparut au saint évêque, vêtu en roi, une couronne d'or et de pierres précieuses sur la tête :

- Martin, disait-il d'une voix douce, je suis le Christ et je viens me manifester

à toi avant tous les autres.

Le Saint, un moment troublé, le regarde et le chasse en disant :

- Jamais mon Jésus n'a dit qu'il viendrait couvert de pourpre ; jamais je ne croirai que celui-là soit le Christ qui vient sans porter les stigmates de la Croix.

Le catéchisme suit habituellement l'ordre du Symbole des Apôtres.

4 Les mystères

Un mystère est une vérité supérieure mais non contraire à la raison, que nous croyons parce que Dieu l'a révélée. 30

Notre intelligence est en effet incapable de tout comprendre, mais Dieu se plaît à nous dévoiler une part de ces choses inaccessibles à la raison : nous devons donc les recevoir même si nous ne parvenons pas à les expliquer.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE

Le catholique est celui qui, étant baptisé, professe la Foi catholique et est soumis à l'Autorité de l'Eglise.

Trois conditions sont donc requises :

- ◆ le baptême d'eau (sacrement) ≠ infidèle
- ◆ la Foi (première vertu théologique) ≠ hérétique et apostat
- ◆ la reconnaissance de l'Autorité de l'Eglise Romaine ≠ schismatique.

La foi suppose de croire les vérités révélées par Dieu et enseignées par son Eglise. C'est ce qu'enseigne la première partie du catéchisme : le dogme.

Le dogme est l'ensemble des vérités révélées par Dieu et enseignées par son Eglise.

I LA RÉVÉLATION

1 Définition

Révélation vient du latin *re-velare* (= ôter le voile).

La Révélation est l'action de Dieu qui fait connaître aux hommes ses mystères et ses commandements.

2 Sources

Pour cela, l'Eglise puise dans deux sources de la Révélation. Il s'agit de :

L'écriture Sainte, qui est l'ensemble des livres écrits sous la dictée de l'Esprit Saint.

La Tradition qui est l'enseignement de Jésus-Christ transmis depuis les apôtres jusqu'à nos jours par l'Eglise.

3 Les étapes de la Révélation

Dieu a parlé aux hommes en trois périodes :

- ◆ la Révélation primitive (aux premiers hommes : Adam et Eve),
- ◆ la Révélation mosaïque (à Moïse et aux prophètes de l'Ancien Testament),
- ◆ la Révélation chrétienne (par Notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres).

4 L'évolution homogène du dogme

Depuis la mort de Saint Jean, la Révélation est terminée. Il ne peut donc pas y avoir de nouvelles vérités à croire : « Tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître. » Jn. 15,15.

Cependant notre propre connaissance de ces vérités peut varier : une vérité déjà révélée sera ainsi proposée à notre foi alors qu'elle ne l'était pas encore.

Ou encore, c'est la formulation (=manière d'exprimer) d'une vérité qui peut changer pour mieux la comprendre ; mais pas la vérité elle-même.

II L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE

C'est l'Eglise seule qui peut dire, sans se tromper, ce que Dieu a révélé. Elle le fait par son magistère (=enseignement) de deux manières :

- ◆ par voie de définition solennelle (quand le pape parle *ex cathedra*)
- ◆ par voie d'enseignement ordinaire et universel (l'enseignement constant de l'Eglise).

L'Eglise ne pourrait jamais imposer la Foi sur ce que Dieu n'aurait pas révélé.

III LE CATÉCHISME

1 Définition

Le catéchisme est l'exposé simple de la doctrine catholique. Il ne démontre pas ce qu'il affirme : il se contente d'exposer. Sinon, c'est de la théologie (une science qui démontre et défend). Il ne cite pas non plus souvent les sources.

La doctrine catholique est plus vaste que la Révélation parce qu'elle suppose toutes les vérités nécessaires à défendre cette Révélation.

2 Division

Le catéchisme comprend généralement trois parties :

- ◆ le dogme (les vérités à croire),
- ◆ la grâce (la prière et les sacrements),
- ◆ la morale (les commandements ou les vertus à pratiquer).

3 Les symboles

On appelle symbole (= résumé) de Foi, une formule abrégée de la Foi catholique.

Il y en a trois dans l'Eglise :

- ◆ Le Symbole des Apôtres : qui nous vient des Apôtres eux-mêmes. C'est le plus ancien, le plus vénérable et aussi le plus court. C'est la formule de Foi du Baptême (le « Je crois en Dieu » qu'on récite au début du chapelet).
- ◆ Le Symbole de Nicée-Constantinople : formule du Concile de Nicée (en 325, contre Arius) ; il précise donc le dogme de la Divinité de Jésus-Christ. C'est le « *Credo* » qu'on récite (ou chante) à la Messe, le dimanche.
- ◆ Le Symbole de Saint Athanase : évêque d'Alexandrie au IVème siècle, « marteau » de l'hérésie arienne. Il précise encore le dogme central de la divinité de Jésus-Christ et de la Sainte Trinité.

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**

**De clocher
en clocher !**

Par le Père Camille Fabre



Les menaces de la Soufrière ! Ce volcan qui, au dire de Bianco, l'un des premiers cartographes de l'île, en 1436 crachait des flammes ! Les premiers qui osèrent s'aventurer sur ses flancs revinrent terrifiés des grondements qui parvenaient des entrailles de la montagne.

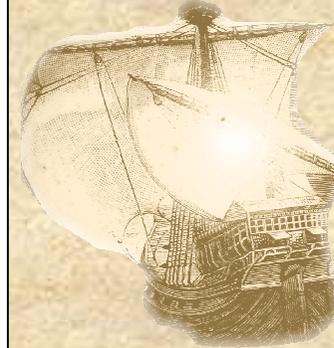
L'intrépide Père Labat se devait d'être un des hardis explorateurs de la « Soufrière ». Son but n'était pas seulement touristique, la simple curiosité ne le poussait même pas : c'est au cours d'une chasse aux diables qu'il avait entrepris l'ascension en 1696. Les « diables » en question n'avaient rien de Lucifer ou autres suppôts de Satan, ce n'étaient que des oiseaux qui passaient pour habiter en grand nombre sur les pentes du volcan. Parti la veille, le Père Labat passa la nuit à grelotter. Au matin, pendant que ses compagnons tendaient leurs pièges, lui se penchait avec curiosité sur les cratères fusant le soufre, et les sources bouillonnantes d'eau cendrée.

Le volcan devait se manifester notamment en 1797, 1809, 1956 et 1976 où une pluie de cendres et un nuage opaque furent remarqués à Vieux-Habitants, alors que les eaux des rivières devenaient brûlantes. Le ciel s'était empourpré aussi le 21 janvier 1818 vers 21h30, et l'on redouta une nouvelle colère de la montagne ; c'était en fait un aérolithe qui tombait en mer à la hauteur de Vieux-Habitants. Le phénomène « s'accompagna d'un grand bruit, d'une vive lumière et d'un fort appel d'air », comme devait le noter un témoin.

Rien n'atteignit cependant en intensité les colères de la Soufrière en 1976. On craignit que ne se renouvela le 15 août la catastrophe de la Montagne Pelée survenue en 1902 à la Martinique. Ordre fut donné d'évacuer totalement la zone côtière entre Vieux-Habitants et Capesterre-Belle-Eau. Plus de 60.000 personnes durent abandonner biens, bétail et maison. ◆

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Martinique !**

Chez nos voisins.



L'histoire étant source d'enseignements, surtout l'histoire de l'Eglise, nous continuons de publier dans ces fiches l'histoire de notre région, qui avait commencé à paraître dans les bulletins précédents.

C'était aussi l'avis du Gouverneur. Dans son mémoire sur l'état religieux, adressé au Ministère, il écrit :

« La hiérarchie ecclésiastique est partagée entre trois Ordres Religieux. Les trois Préfets Apostoliques ne relèvent que de Rome pour le spirituel . C'est un abus. Sous prétexte de l'exercice de leur ministère, du respect qu'on leur doit, ils étendent souvent leur autorité au delà des bornes où le Gouvernement doit la contenir. Les uns et les autres sont plus occupés de leurs intérêts temporels que de leurs devoirs. Le culte extérieur est assez bien rempli, mais l'instruction, qui est la partie essentielle est dans un grand abandon. La Religion n'est pas, dans la politique d' un gouvernement sage, matière à négliger. »

Conformément aux désirs de Fénelon, le Ministre décida de confier aux séculiers les paroisses desservies jusque là par les Jésuites. En France, le Cardinal de Choiseul, parent du ministre, fut chargé de recruter des prêtres. Il choisit comme supérieur de la mission, l'abbé Perreau, du diocèse de Besançon, qui avait la réputation de posséder une doctrine sûre, et une science remarquable. Il écrivit au Gouverneur : « La situation a engagé le Roi à faire passer des prêtres séculiers pour remplir les paroisses qui sont vacantes. L'intention de Sa Majesté est de nommer un Préfet Apostolique dans chacun des gouvernements généraux. » Au lieu de se conformer à cet arrangement, à Rome, on se contenta d'envoyer un bref de Préfet Apostolique pour toutes les îles. ◆

par Emel